



Communiqué de PRESSE

QUALYCÉE

Vendredi 10 décembre 2021

Lycée hôtelier de Dinard et lycée maritime de Saint-Malo La Région remet le label Qualycée aux deux lycées

Isabelle Pellerin, Vice-présidente aux lycées, a remis ce jour à Rennes, le label régional *Qualycée* à deux établissements professionnels du même territoire : le lycée hôtelier *Yvon-Bourges*, à Dinard, et le lycée maritime *Florence-Arthaud* à Saint Malo. Cette labellisation est attribuée pour 3 ans à l'issue d'un travail engagé par les enseignants et leurs élèves pour améliorer l'organisation et la sécurité des locaux et des ateliers professionnels, et ce dans une logique durable et économe.

> Lycée maritime Florence Arthaud de Saint-Malo

C'est la première fois qu'un lycée maritime (250 élèves) obtient le label. La démarche a été portée par l'ensemble de l'équipe de direction alors que les élèves sont accueillis dans de nouveaux locaux, proches de l'IUT, depuis septembre 2015.

> Lycée hôtelier Yvon-Bourges de Dinard

Le label est venu compléter la dynamique de projet du lycée, résolument inscrit dans une démarche globale de développement durable. *Qualycée* a permis de doter l'établissement d'outils de pilotage et de suivi pour développer des actions concrètes : installation de ruches, plantations, lutte contre le gaspillage alimentaire..

◇ **l'Elorn** à Landerneau qui a été le premier lycée public à recevoir le label **en 2004**, pour sa **filière bois**.

Au 1^{er} décembre 2021, **36 lycées** bretons, publics ou privés, sont **labellisés Qualycée** et **58 sont engagés** dans la démarche **dont 4 nouveaux** : Jean Monnet à Quintin, Bréhoulou à Fouesnant, Marcellin Berthelot à Questembert, et le Gros Chêne à Pontivy.

Objectifs de la démarche Qualycée

Valoriser les **filières professionnelles et technologiques** en adoptant une démarche qualité impliquant les élèves : c'est tout l'objet du label *Qualycée*, créé et porté par la Région Bretagne depuis 2004. Cette dynamique vise à améliorer les conditions de travail et d'apprentissage des lycéens en optimisant **l'organisation, l'hygiène et la sécurité** dans les ateliers ou locaux professionnels.

Inscrit dans la durée (**labellisation sur 3 ans renouvelable**), le chemin à parcourir tend vers une recherche permanente d'amélioration du cadre de travail qui doit donner aux jeunes l'envie de transposer ce facteur « qualité » dans leur future vie professionnelle.

Les jeunes, acteurs, appliquent des pratiques durables

Priorité est aussi donnée aux pratiques respectueuses de l'environnement : maîtrise des consommations d'eau, d'énergie et de consommables, actions de prévention, tri et valorisation des déchets ...

Les **jeunes, responsabilisés**, sont placés au cœur du dispositif dont l'objectif est aussi d'**optimiser les structures existantes** (matériels et bâtiments).

Les lycées sont labellisés dès qu'ils répondent à l'ensemble des exigences du référentiel *Qualycée*.



Adil Mahmoudi, DAFPIC, Hervé Gillouard, Directeur des formations au lycée Yvon-Bourges, Isabelle Pellerin, Vice-présidente de la Région aux lycées, Emmanuel Cornée, Directeur du lycée Florence-Arthaud et M. Le Calvez, enseignant et responsable qualité dans ce même établissement.

> Labellisation renouvelée à Pontivy et Landerneau

À noter que la Région a prolongé également ce jour la labellisation concernant deux autres lycées :

◇ **le Blavet** à Pontivy, qui en bénéficie depuis **2014** ;